

anduze

Le petit Pélico

Numéro Spécial

2025
N° 16



LE MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE D'ANDUZE

"Pélico" est le nom, venant de pélican, du canon chargé de défendre la ville d'Anduze juste avant l'Édit de Grâce de 1629. Le pélican est un oiseau sacré depuis l'Antiquité, réputé pour son sens de la collectivité et de la solidarité.

16



La cour de l'école primaire

INFOS ET NUMÉROS UTILES

MAIRIE D'ANDUZE
Plan de Brie, 30140 Anduze | Lun 8h30 -12h / 13h30 - 17h
04 66 61 80 08 | Mar 8h30 -12h / 13h30 - 17h
contact@mairie-anduze.fr | Mer 8h30 -12h / 13h30 - 17h
mairie-anduze.fr | Jeu 8h30 -12h / 13h30 - 17h
Ven 8h30 -12h / 13h30 - 17h

POUR RENCONTRER MADAME LA MAIRE ET VOS ÉLUS : demandez un rendez-vous

- Par **téléphone** : 04 66 61 80 08
- Par **mail** : contact@mairie-anduze.fr
- En utilisant le formulaire de contact du site Internet :

mairie-anduze.fr

POUR RECEVOIR LA NEWSLETTER : ABONNEZ-VOUS sur mairie-anduze.fr

Le formulaire est disponible en bas de chaque page du site.

MÉDIATHÈQUE LUCIE MAZAURIC

1er étage de la mairie,
Plan de Brie, 30140 Anduze | Lun - - - / 15h - 17h30
04 66 61 95 92 | Mar 9h - 11h30 / 15h - 17h30
mediatheque@mairie-anduze.fr | Mer 9h - 12h / 14h - 17h30
www.anduze.bibenligne.fr | Jeu 10h - 12h15 / 14h30 - 17h30
Ven 9h45 - 12h / 15h - 17h30
Sam 10h - 12h / - - -

PERMANENCES OPAH - RU

- Sur place : sans rdv tous les jeudis 14h - 17h au 2 Plan de Brie, face à l'Office de Tourisme.

- Permanence téléphonique :

le mardi, 10h - 13h et 14h - 17h au 07 64 50 68 57

PERMANENCE ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ABF)

- Les 1ers jeudis du mois, 14h-17h, ou sur rdv 04 66 61 80 08
2 Plan de Brie, en face de l'Office de Tourisme.

TÉLÉPHONES UTILES

Pompiers **18** | SAMU **115** | Police secours **17**
Police municipale : 04 66 61 58 70
Gendarmerie : 04 66 61 70 40
Numéro d'appel d'urgence européen : **112**
Centre anti-poisons inter-régional de Marseille :
04 91 75 25 25
Urgence EDF : 09 72 67 50 30
Urgence Gaz : 0 800 47 33 33
Alès Agglomération : 04 66 78 89 00
Régie des Eaux d'Alès Agglomération : 04 66 54 30 90
Déchetterie : 06 77 57 04 66
Office du Tourisme : 04 66 61 98 17
Trésor Public : 04 66 78 45 45

édito



Geneviève BLANC
Maire d'Anduze

numéro 16 Numéro spécial au sommaire

ENFANCE	page 4
SÉNIORS	page 8
CITOYENNETÉ	page 9
MOBILITÉ	page 9
TRIBUNE MINORITÉ	page 9
ENVIRONNEMENT	page 12
TRAVAUX REALISÉS	page 14
URBANISME	page 16
CULTURE	page 18
AGRICULTURE	page 21
LE GYMNASSE	page 23
LE CITY	page 24

Le PETIT PÉLICO N°16 - Printemps 2025

Magazine municipal de la ville d'Anduze

30140 Anduze

Directrice de publication : **Geneviève Blanc**

Rédacteur en chef : **Guilhem Lemarié**

Maquette : Service Communication ville d'Anduze

Impression : SOCOM (Méjannes-les-Alès)

Tirage : 2 500 exemplaires sur papier F.S.C.

Crédits photos : Mairie d'Anduze - Pixabay - Freepik -

Photo portrait G. Blanc : Adrien Tache

La nomination du 4^{ème} premier ministre de l'année 2024 va-t-elle mettre une fin à l'entre-deux gouvernements ou cela va-t-il être notre lot jusqu'aux prochaines présidentielles ? Quelles conséquences pour notre vie locale et nos finances communales ? Au niveau national, l'équation était difficile à résoudre : respecter le résultat des urnes qui a mis le Nouveau Front Populaire en tête au soir des législatives et créer les conditions d'un consensus. Et s'il fallait faire un pas de côté vers le « dissensus » ? Nous avons l'habitude d'associer la démocratie au consensus, en considérant que l'accord vaut mieux que le désaccord et le conflit. Et si le conflit, et son dépassement dans certaines conditions, pouvait servir à la vie politique ? Le dissensus constitue une recherche d'équilibre continu dans le dialogue et pourrait aboutir à des textes législatifs permettant au pays d'avancer... En attendant, malgré l'instabilité politique du gouvernement, les institutions et les services de notre pays continuent de fonctionner, sur la trajectoire 2024.

Du congrès des maires auquel j'ai assisté en novembre, je retiens la difficulté générale des communes de faire face à de plus en plus d'injonctions avec de moins en moins de moyens et de levier fiscal local. Les finances locales sont impactées par l'inflation, notamment de l'énergie et du coût des travaux. Si les communes doivent abandonner des projets, à cause de restrictions budgétaires supplémentaires, il y aura forcément des conséquences sur l'économie et les entreprises locales.

Le congrès, c'est aussi l'occasion d'échanger avec d'autres communes, de confronter notre action, nos choix, de s'inspirer d'autres expériences.

J'ai pu constater durant les ateliers et débats que notre action municipale inscrivait Anduze dans le sens de l'histoire, prenant en compte les enjeux de demain, dès à présent : le logement pour tous, le bien vieillir, la protection de notre capital environnemental, la prévention des risques naturels, l'investissement pour les générations futures et dans le vivre-ensemble.

Ce numéro spécial du **Petit Pélico** est un point d'étape de ce qui a été réalisé depuis notre élection en 2020. Les champs d'intervention sont larges, vous le constaterez, d'autant que nous avons récupéré la compétence médiathèque, la cantine et les affaires scolaires. Si la municipalité précédente n'avait pas voté par anticipation le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement, nous aurions pu les conserver dans le giron municipal, ce transfert n'étant plus obligatoire...

Durant ce mandat, notre commune, où il fait pourtant bon vivre, n'a pas échappé à un certain délitement du débat public, surtout via les réseaux sociaux. La faute au climat complotiste qui tend à faire prendre des vessies pour des lanternes, de fausses informations pour des vérités ? L'essentiel pour nous est de rappeler la réalité et les réalisations, de travailler pour Anduze avec les bonnes volontés de tous horizons sur des projets concrets, de dialoguer et de progresser pour améliorer notre commune.

Geneviève Blanc



L'accueil des enfants de moins de 3 ans n'est pas une compétence obligatoire des communes à l'heure où nous écrivons. Pour autant, ce n'en est pas moins un élément important de la politique sociale et éducative d'une municipalité.

Au-delà du simple aspect «mode de garde», la construction de la motricité, l'acquisition d'un langage précis et nuancé, la socialisation, le rapport à la règle, la tolérance à la frustration, la capacité à communiquer et à coopérer, se construisent dès cet âge par la rencontre avec d'autres enfants avec l'appui des personnels chargés de les accompagner. Ils constituent des enjeux éducatifs majeurs.

À ANDUZE, cette mission est actuellement assurée par deux crèches et un réseau d'assistantes maternelles.

Ainsi, la crèche de «l'isle aux enfants» accueille-t-elle une grosse vingtaine d'enfants d'âge préscolaire. C'est une structure associative dotée de son autonomie de gestion, pour autant elle n'en est pas moins soutenue par la commune au regard des enjeux qui s'y jouent. Tout d'abord, elle fonctionne dans des locaux mis à disposition par la commune. Une convention de trois ans est établie à cet effet. Ensuite, ces locaux sont régulièrement entretenus et adaptés à cette mission. Cela a donné lieu à des transformations importantes, d'autant que l'arrêté du 21 août 2021, en créant un référentiel national des exigences, nous y enjoignait fortement. Avec ce texte, le pilotage réglementaire est devenu bien plus contraignant.

Or elle était bien «tristounette» dans la crèche du



boulevard Jean Jaurès lors que nous l'avons visitée pour la première fois en juin 2020. Le premier équipement collectif que rencontrait le jeune Anduzien peu après sa naissance n'avait pas de quoi faire rêver ou stimuler l'imagination.

Les choses ont bien changé aujourd'hui.

En collaboration étroite avec l'association, avec le soutien financier du Fond de modernisation des équipements (CAF), nous avons pu refaire le sol amortissant de la cour, le sol et l'aménagement intérieur complet des espaces de vie en 2020. Sur ses fonds propres et avec l'accord de la mairie, l'association a pu financer la climatisation des locaux en 2021. En 2022, c'est la clôture de la cour qui a été refaite. Cette même année, nous avons financé l'isolation des ouvertures (fenêtres et porte-fenêtre). En 2023, nous avons aussi soutenu le changement de l'éclairage pour un système plus réglementaire, mais aussi et surtout plus confortable, plus sécurisant et plus économe en énergie. En 2024, nous avons poursuivi l'effort d'entretien et assuré le passage à la fibre.

Les locaux sont devenus méconnaissables pour quelqu'un qui ne les aurait pas vus pendant 4 ans.

Aujourd'hui, la loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi confie aux communes, à partir du 1er janvier 2025, le rôle d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant, chargée de construire une politique répondant aux besoins des familles de leur territoire.

L'article 17 de la loi pour le plein emploi définit les compétences que doivent exercer les nouvelles autorités organisatrices en matière d'accueil du jeune enfant en fonction de leur taille. Ces compétences peuvent être transférées au niveau de l'EPCL, ce qui est le cas pour ANDUZE et Alès Agglomération.

Compétence N°1 : recenser les besoins.

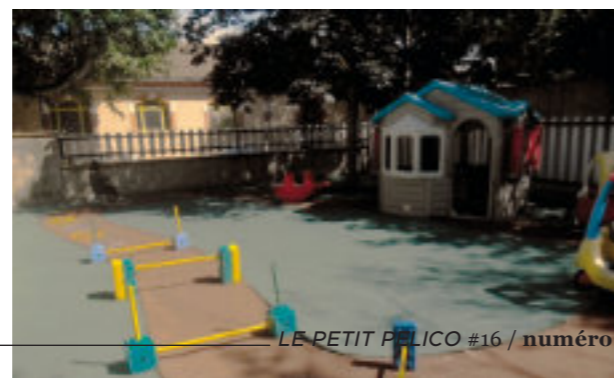
Compétence n° 2 : informer et accompagner les familles.

Compétence n° 3 : Planifier le développement des modes d'accueil.

Compétence n° 4 : Soutenir la qualité des modes d'accueil.

Nous sommes totalement rassurés puisqu'il est précisé que : «Pour vous accompagner dans votre rôle d'autorité organisatrice» l'État vous apportera un accompagnement financier pour vous aider à assumer l'accroissement des charges résultant de l'exercice obligatoire de ces compétences, conformément à l'article 72-2 de la Constitution. Cet accompagnement sera défini dans les lois de finances de l'année 2025.

Henri Lacroix



Derrière son allure coquette, bien entretenue et assez fonctionnelle, l'école maternelle souffrait et souffre encore d'un problème de chaleur dès l'arrivée des beaux jours.



D'abord, elle est orientée à l'est, c'est-à-dire qu'elle reçoit les premiers rayons du soleil dès 7 h le matin en été et reste exposée au soleil jusqu'au milieu de l'après-midi. Il en va ainsi de ses deux cours de récréation, celui du bas comme celui du haut. C'est aussi le cas de la grande verrière qui borde le couloir qui distribue les classes.

Notre premier effort a été de limiter l'effet four solaire de cette grande verrière. Nous y avons fait installer des volets occultants dès juin 2021. Cela a permis d'ombrer le couloir d'accès aux salles de classe.

Nous avons aussi installé un pare-soleil au-dessus de la cour du haut qui a permis de prolonger l'ombre du seul arbre de la cour.

En plus de ce problème, nous avons eu à traiter avec des équipements vieillissants. Ainsi, l'année suivante, nous avons dû remplacer le grand jeu de la cour du haut. Retoqué par la commission de sécurité chargée d'inspecter les jeux de cour d'école, il avait été démonté depuis plus d'un an pour des raisons de vétusté... Dans le même temps, nous avons changé le sol absorbant qui donnait des signes de fatigue évidents. Le chantier a été mené à bien au cours de l'automne 2021 pour une ouverture aux enfants le 1 décembre.

Nous savions alors que nous devrions renouveler la même opération avec le sol absorbant de la cour du bas. C'est ce que nous avons fait à l'été 2023.

Cette année, sur proposition des enseignants et avec l'appui des services techniques, nous avons agrémenté la cour du bas d'un parcours de circulation vélo avec



signalisation, marquage routier, passage piéton, etc. Le but étant évidemment un usage pédagogique des vélos et des draisienne dont dispose la maternelle pour un début de formation du fureur cycliste usager de la route.

Restera dans l'avenir à trouver une solution pour faire baisser la température dans les bâtiments eux-mêmes... Des solutions techniques existent encore, faudrait-il que les marges budgétaires nous le permettent...

Une école en cœur de ville qui permet à une partie de la population d'amener les enfants à pied est certainement un confort non négligeable, mais cela pose aussi les contraintes d'une route départementale en proximité immédiate de l'école et du parking qui permet la dépose des enfants. Le ralentissement de la circulation automobile est un enjeu de sécurité majeur.

Nous intervenons le plus possible dans ce sens, sachant que la route de St Félix de Palière est une route départementale et que c'est bien le département qui a la main sur les aménagements que nous sollicitons avec insistance et que nous finissons par obtenir (panneaux indicateurs de rétrécissement, limitation de vitesse, écluse, etc ...).

L'enjeu pour nous de cet accompagnement des



écoles est évidemment de soutenir l'équipe enseignante dans sa mission d'éducation, c'est aussi de préserver l'attractivité de nos écoles maternelle et élémentaire. C'est aussi ce souci qui nous avait fait revenir à la semaine de 4 jours (et non plus 9 demi-journées) dès le début de notre mandat en septembre 2020.

Henri Lacroix



66

Dès notre première visite en juin 2020, nous avons été interpellés par les enseignants sur l'état déplorable de l'enrobé couvrant l'in-



tégralité de l'espace cour.

Les enseignants nous ont parlé de sécurité, ils nous ont dit les chutes provoquées par la vétusté du revêtement visiblement à bout de souffle... Difficile de ne pas en convenir au premier coup d'œil.

Nous avons aussi été saisis par la température qui y régnait alors, par la pauvreté des espaces où seul un terrain de sport et l'ombre des muriers pouvaient égayer un espace par ailleurs totalement vide.

Il n'est pas sûr qu'un pareil environnement ait beaucoup favorisé le désir d'apprendre, la curiosité et stimulé l'imagination des générations d'écoliers qui se sont succédé là.



Embellissement, rafraîchissement, désimper-méabilisation, diversification, végétalisation ont été les maîtres-mots qui ont guidé le projet dès sa conception.

Nous savons aujourd'hui l'importance de l'environnement, l'importance de la récréation et de ce qui s'y passe dans l'éducation et la formation du jeune.

Cela vaut le coup (et le coût) de s'y pencher sérieusement.

Par ailleurs, la commune soumise aux risques d'inondations / de sécheresses a bien besoin que ses jeunes habitants soient très tôt sensibilisés au cycle de l'eau, à sa rareté, à ses excès parfois et à son importance toujours pour la végétation en particulier, pour la vie en général.

Les travaux commencés en 2023 ont été stoppés durant 9 mois suite à des fissures signalées dans des habitations voisines. La découverte de caves existantes sous la cour (!!!) à moins de 60 cm de profondeur a nécessité de mener à bien les expertises géodésiques et géophysiques pour éviter de nouveaux déboires.

Malgré les difficultés, nous n'avons lâché aucune de nos ambitions. En dépit des délais,

recours et autres expertises, assurancielles ou techniques, nous avons mené à bien le projet initial jusqu'à la réalisation complète.

C'est ainsi que nous avons aussi traité la rue des écoles vieilles. Elles sont agrémentées aujourd'hui de deux pergolas en cours de végétalisation, une qui entoure l'entrée des élèves, l'autre qui enjambe le bout de la rue vers la place de la Tour Pézene.

La cour se prête aujourd'hui aussi bien au jeu collectif qu'aux activités de grimper, aux jeux d'équilibre ou de vertige. En effet, à côté du traditionnel terrain de basket ou de football, nous avons imaginé un parcours fait de 5 grands jeux de grimper ou d'équilibre. Nous n'avons pas oublié de proposer des lieux de discussion ou de contemplation : 5 gros bancs, 2 plateformes en bois proposent ces moments d'échange. Un amphithéâtre de gradins en bois pouvant accueillir une cinquantaine d'élèves pourrait permettre de faire des cours dehors ou encore la représentation de petits spectacles. Les activités de jardinage sont prévues avec ses 3 carrés potagers, dont nous savons que les enseignants les utiliseront en classe avec leurs élèves.

D'ailleurs, la formation des élèves au cycle de l'eau, à son importance pour la végétation en particulier et pour tout le vivant en général, fait partie du projet. Elle a été menée à bien par le CPIE et les animateurs des *Sentiers Vagabonds*. Comprendre le projet dans toutes ses dimensions est indispensable si on veut que nos jeunes utilisent et respectent les installations qui leur sont proposées.

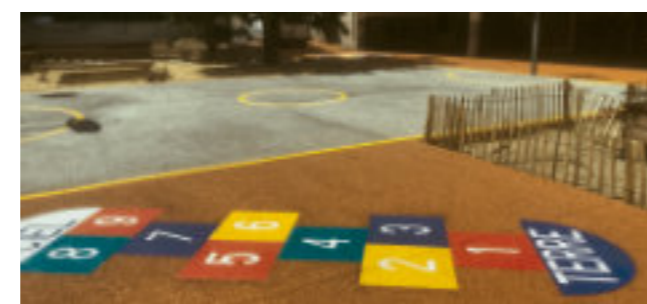
Le dernier point sur lequel nous avons tout particulièrement réfléchi, c'est la dimension esthétique.

Ce qui saute aux yeux quand on rentre dans la cour, c'est d'abord les couleurs, ensuite, c'est la vue. L'orange des bétons, le gris bleu du terrain de sport, les couleurs flashy des jeux peints répondent au vert des arbres et de la végétation. La haie qui a été considérablement réduite pour élargir l'espace permet aussi d'élargir la vue sur les falaises de Peyremale.

Les premiers retours des enseignants sont très positifs, ils l'ont d'ailleurs exprimé très clairement en conseil d'école. La cour fait déjà son effet et joue son rôle, et cela se ressent dans le climat des classes.

Bien sûr, il y aura d'inévitables ajustements pour solutionner les problèmes qui apparaîtront à l'usage. Nous les traiterons comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant, avec ténacité, pragmatisme et avec comme souci prioritaire l'intérêt de nos jeunes.

Henri Lacroix



LA RÉCUPÉRATION DE LA COMPÉTENCE ÉDUCATION

Dès que cela a été rendu possible par décision d'Alès Agglomération, nous avons souhaité récupérer la compétence Éducation. Cette volonté était avant tout motivée par un désir d'autonomie, par exemple dans le choix des fournisseurs ou des prestataires. C'était aussi un désir de simplifier et de fluidifier les circuits de commandes et de paiements. C'était encore une manière de reprendre l'initiative dans des domaines dont, de toute façon, nous sommes tenus pour responsables par nos administrés.

Le choix du prestataire fournisseur des cantines de nos écoles en est un bon exemple.

Avoir récupéré la compétence éducation et, par voie de conséquence, la capacité à élaborer nous-mêmes les règles de notre marché, nous a permis de définir nos propres critères pour évaluer les candidats à la fourniture en liaison froide des quelque 20 000 repas par an qui sont consommés par les écoliers anduziens.

Si le prix est obligatoirement un

critère présent dans l'appel d'offre, ce ne peut pas être le seul. S'agissant de l'alimentation des jeunes scolaires, bien d'autres enjeux pèsent sur les décisions que nous avons à prendre.

Il en va bien sûr de la sécurité sanitaire, mais aussi de l'éducation du goût, de la formation d'habitudes alimentaires favorables à la croissance, au développement et à la santé du jeune.

Nous entendons bien que nous ne sommes pas les seuls à intervenir dans ce processus : la famille bien sûr, les enfants aussi, les médias, la publicité, le commerce, etc. Pour autant, pour la part qui nous revient, cela ne nous exonère pas de nos responsabilités.

Nos choix vont du côté des repas bio, faits maison, à partir de produits bruts le plus souvent possible, fournis par des producteurs locaux à chaque fois que possible. Tels ont été les critères qui ont prévalu pour évaluer les fournisseurs ayant répondu à l'appel d'offre lancé en avril 2024 pour l'année scolaire 2024-2025.

On pourrait rétorquer que tous les prestataires sont contrôlés et qu'ils sont tous tenus de fournir des garanties de sécurité sanitaire. C'est vrai, mais...

La sécurité sanitaire au sens de l'industrie de la restauration rapide du terme, ce n'est pas la bonne santé. La bonne santé, ce n'est pas simplement de ne pas

être malade à la sortie du repas. Quelque soit la qualité du travail des traiteurs, qu'il convient pourtant de vérifier, ils sont dépendants de la nature (bruts, transformés ou ultra transformés) et de la qualité des produits qu'ils utilisent. Pourquoi, après sérieuse des différences (5 au total), signé le marché **terre à l'as-**

l'offre se caractérise par 100 % bio ; 80 % produits bruts ; maison. Certes, c'est cher, mais pour répondre à une interrogation dubitative d'un représentant des parents d'élèves au dernier conseil d'école : « Oui, nous pensons que cela vaut le coût ».

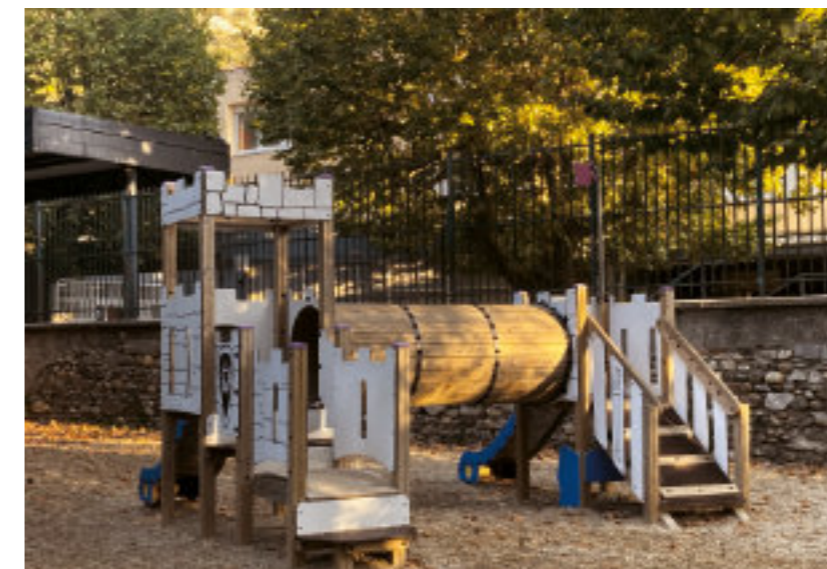
Un observateur avisé remarquera que pour l'Accueil de Loisirs, nous n'avons pas pu récupérer la compétence (enfance jeunesse), les repas sont fournis par le traiteur d'Alès Agglo... les limites de notre autonomie de décision. Ce qui n'empêche nullement le service enfance jeunesse éducation de la mairie d'être un des services qui fonctionne particulièrement bien avec un sens aigu des responsabilités et de l'intérêt général.

Henri Lacroix



enfance

LE JEU DU PARC DES CORDELIERS



Le précédent, vieillissant, avait été fermé pour des raisons de sécurité. Il manquait à l'animation de cet espace de jeu pour les plus jeunes. Nous avons décidé de le remplacer dès juin 2021.

Le château fort s'est imposé d'emblée, certains d'entre nous étant apparemment restés de grands enfants...

Le plus compliqué a été de trouver l'implantation et le positionnement précis respectant les distances de sécurité, les canalisations et les arbres existants, etc.

Bref, cela a été au centimètre près. Nous savons que le synthétique de l'espace de jeu immédiatement à côté sera à remplacer l'an prochain.

Henri Lacroix

66



DES BANCS SPÉCIALEMENT ADAPTÉS AUX SÉNIORS

Nos aînés peuvent parfois avoir besoin de faire une pause lors de trajets prolongés à pied. Pour une personne âgée, s'asseoir sur un banc public ordinaire, et surtout s'en relever facilement, peut représenter un effort. Grâce à un appel à projet du Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors*, auquel nous avons répondu, 9 bancs et 14 fauteuils surélevés et comportant des accoudoirs

ont été installés en 2024 dans divers endroits de la commune. Ces points de repos lors de leurs déplacements en ville participent à prolonger leur autonomie (courses, accès à une activité, etc.) et à maintenir leurs liens sociaux. Certains de ces sièges pourront être déplacés en fonction du retour d'expérience sur leurs positionnements.

* Une subvention de 80 % a été accordée par ce Fonds d'appui accélérateur pour le déploiement de projets d'adaptation des territoires au vieillissement de la population. Il est porté par le Réseau francophone des villes amies des aînés et soutenu par le ministère chargé de l'Autonomie, par la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et la Banque des Territoires.

Jean-Pierre Samama



PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS

Depuis 4 ans, nous facilitons et accompagnons à l'organisation de **la Semaine Bleue** d'octobre ; et nous devons remercier

M. Marrinacci, Mme Damond, Mme Bellot et Mme Valley, pour leur active participation chaque année.

Des ateliers, des chorales, des animations, un partenariat avec la **MAISON DES AIDANTS** et

diverses rencontres sont organisées pendant une semaine.

Les aînés sont aussi en vedette chaque mois de décembre avec le repas animé par Yohann PO, pour le plaisir de tous.

Sylvie Legembre



RESIDENCE HABITAT PARTAGE

La construction d'une résidence d'habitat partagé (dit aussi « *habitat inclusif* ») va bientôt commencer au 14 avenue du Pasteur Rollin.

sonnes âgées non dépendantes ou des personnes en situation de handicap. Des espaces de vie partagée sont intégrés au rez-de-chaussée haut du bâtiment, à savoir salle polyvalente de séjour, repas avec cuisine commune, le tout donnant sur de larges espaces de terrasses, elles-mêmes ouvertes vers le City



Il s'agit d'un immeuble en R+3 de 10 logements sociaux de type T2, chacun avec terrasse privative et stationnement, destinés à des per-

sonnes âgées non dépendantes ou des personnes en situation de handicap. Un logement de type T1 est également intégré au projet, à usage de réception des familles des résidents. Un jardin au rez-de-chaussée bas séparera cet im-

meuble de celui existant en façade avenue Rollin. Plusieurs réunions entre la mairie, le bailleur et l'architecte ont eu lieu en amont du permis de construire pour amender le projet sur l'organisation intérieure, la volumétrie, l'organisation des façades, les ouvertures, le choix des matériaux. La SEMIGA, bailleur social gardois, porte ce projet qui devrait démarrer début 2025. Dès que la construction aura débuté, nous amorcerons, en parallèle, la définition de ce que les personnes souhaitent partager entre elles au quotidien : comment elles se voient participer à la vie anduzienne, quelles activités, avec qui, quel lien intergénérationnel est-ce qu'on cultive, etc. En

effet, les personnes seront logées dans des appartements individuels, mais cette résidence comportera également un volet « vie partagée » qui reste à définir avec les personnes concernées et qui sera coordonné par une personne employée rattachée au Centre Communal d'Action Sociale.

(Architecte : G. Mary)

Jean-Pierre Samama



LA CITOYENNETÉ NE S'USE QUE SI L'ON NE S'EN SERT PAS !

Parmi les actions menées, le médiateur social a un rôle en amont de la participation des habitants. Service créé par la mairie en 2021 dans le cadre de la Politique de la Ville, il fait partie intégrante de l'action municipale. À l'écoute des jeunes, des familles, des aînés, il met en place le dialogue, s'inquiète des situations préoccupantes, mobilise les personnes pour participer à des événements, des projets.

Le Conseil Citoyen a maintenant son rythme de croisière : il travaille à plusieurs projets pour les habitants du centre, collabore avec le conseil muni-

cipal. Un projet important est mené depuis plusieurs mois avec des jeunes de la commune par **Jérémy Fauth, artiste graffeur d'Anduze**. Une fresque a été réalisée place des troubadours, une autre est en cours de finalisation vers le City-Park. Comme la précédente, cette fresque a été conçue de manière participative et intergénérationnelle. Elle symbolise la paix au niveau international comme au niveau local du vivre ensemble. Au-delà de la fresque, c'est tout un travail de réflexion qui est mené sur les usages et le respect de l'espace public.

Depuis 2022, un Conseil Jeunes réfléchit à notre ville. Qu'aimons-nous, que souhaiterions-nous transformer ou aménager mieux ? Appréhender ce qu'il est possible ou pas d'attendre d'une collectivité a permis une

sélection des projets concrets. Un sondage a aidé à hiérarchiser les demandes et la localisation des aménagements a été confrontée avec la Commission mobilité, le conseil citoyen...

Au final, 10 lieux stratégiques à aménager. Le programme de cette année consistera à finaliser les concertations et à suivre les réalisations au fur et à mesure de leur mise en œuvre. Mais rien n'interdit de rebondir sur d'autres idées, d'autres perspectives. Si vous souhaitez rejoindre le groupe, prenez contact avec le médiateur social ou l'accueil de la mairie en laissant vos coordonnées. Seules conditions : avoir des idées, le goût de l'échange et moins de 18 ans.

Geneviève Blanc



TRIBUNE DE LA MINORITÉ

Bonjour à tous ; je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle apporte à chacun les valeurs nécessaires et primordiales pour le bien vivre-ensemble, soit respect et politesse.

Tout peut être dit, mais avec bienveillance.

Murielle Boisset



LE CONSEIL DES JEUNES

Dans un numéro précédent du Petit Pélico (avril 2024) nous rendions compte du travail de réflexion mené par un groupe de jeunes sous le nom de Conseil des Jeunes. Cette réflexion a abouti à un ensemble de propositions concrètes que nous résumons ainsi :

- 1 – Plus d'arceaux à vélos.
- 2 – Réhabiliter les toilettes du Parc des Cordeliers, le signaler.
- 3 – Planter plus d'arbres et végétaliser le domaine public.
- 4 – Mettre à disposition un distributeur de serviettes hygiéniques.
- 5 – Installer plus de bancs à l'ombre.
- 6 – Installer plus de petites poubelles.

La fin de l'année scolaire a essentiellement consisté à localiser plus précisément les besoins par une enquête sur le terrain : des bancs à l'ombre... oui, mais où ? ; des arceaux à vélos... oui, mais où ? ; la végétalisation, etc.

Les résultats de cette enquête ont été confrontés aux demandes d'autres groupes de travail (conseil citoyen, réunion de quartier, en particulier, ré-

flexion mobilité douce). Il en ressort une nette convergence des conclusions. Nous avons pu ainsi définir une cartographie concrète des aménagements demandés.

Nous avons donc identifié 10 endroits où ces aménagements sont possibles et stratégiques pour améliorer la vie dans notre commune.

Nous prévoyons une mise en œuvre dès cet automne jusque cet hiver. C'est aussi à ce moment que le conseil jeune redémarrera pour une nouvelle année avec deux priorités :

- Suivre les réalisations prévues.
- Se projeter sur un nouveau programme.

Nous rendrons compte dans ces pages du suivi des réalisations et des réflexions sur les projets à venir.

D'ores et déjà, si des jeunes veulent se joindre à ce groupe, qu'ils n'hésitent pas à se rapprocher soit du médiateur social, soit de l'adjoint chargé de l'éducation autour de ces lignes.

Henri Lacroix

AMELIORATION PIETONNIERE ENTREES VILLE

en centre ville, une première zone 20/zone de rencontre est en cours de déploiement sur le secteur Péllico-Luxembourg. Une seconde zone 20 est prévue à

Résultat de la géographie d'Anduze, entre montagne et rivière, les accès au centre ville par les différentes routes ont toujours été problématiques. Selon les lieux, les solutions retenues pour, sinon résoudre, mais du moins améliorer les situations, ne sont pas identiques partout.

Sur la route de Saint-Félix et celle de Générargues, où la vitesse excessive des véhicules posait un véritable problème de sécurité, ce sont finalement des « écluses » (rétrécissements ponctuels) qui ont été mises en place en entrée de ville pour obliger les véhicules à ralentir. Ces dispositifs ont entraîné une amélioration. En complément, dès 2020, sur la première partie de la montée de la route de Saint-Félix, des plots bas latéraux ont été installés pour sécuriser la circulation des piétons.

En direction de Saint-Jean-du-Gard depuis le centre ville, dès 2022, un balisage a été mis en place pour inciter les piétons et les vélos à emprunter les rues Basse et Fusterie. Après une consultation citoyenne, ce circuit est à présent passé en zone 20* et des ralentisseurs y ont été posés. D'autres aménagements sont prévus. A la suite de ce trajet, sur la RD vers le pont métallique et la Barrière, un aménagement provisoire a été testé cet été pour sécuriser la circulation des piétons et des vélos. Un aménagement plus pérenne devrait prendre le relais, avec en particulier le traitement du passage étroit sous le pont et une protection plus efficace. *À terme, le projet plus ambitieux de passerelle latérale à cet endroit reste toujours en cours d'étude par différents services concernés.*

En 2024, après des années de tractations avec le Département, le panneau d'entrée d'agglomération a enfin été déplacé très en amont, créant de fait une réduction à 50 km/h sur cette zone dangereuse. Un terrain en contrebas de la RD a été acquis avec l'objectif d'un projet de chemin piéton-vélo jusqu'au quartier de La Poterie.

Sur la route de Nîmes, la traversée de la Voie verte vers la gare a été réalisée par le département en 2024. Le passage en zone 30 devrait bientôt s'étendre de ce point d'entrée de ville jusque l'avenue Rollin et le Plan de Brie.

Le chemin Bas a été équipé d'écluses de ralentissement sur toute sa longueur (zone 30).

Sur la route de Boisset, un tronçon a été aménagé en « chaussidou » pour un partage de la voie entre véhicules motorisés et autres usagers.

En ce qui concerne la **circulation des piétons**



la suite sur la majeure partie du vieux centre.

*** Zone 20/Zone de rencontre késaco ?** Il s'agit de secteurs plus ou moins étendus en ville, sur lesquels la notion de différenciation trottoirs/chaussée s'estompe au profit d'un espace unique, où les piétons (et les vélos) sont prioritaires. Des aménagements d'occupation de la rue – végétalisation, mobilier urbain, ralentisseurs – renforcent ce dispositif.

La place du 8 Mai a fait l'objet de petits réaménagements ponctuels pour la rendre plus utilisable (dégageant des accès aux commerces). Quant à la place de République, elle devrait faire l'objet en 2025 d'un réaménagement total, valorisant l'église et l'espace public.

Enfin, couplée aux travaux de réfection de la cour de l'école primaire, la rue des Écoles Vieilles a fait l'objet d'une transformation en rue-jardin, avec une forte végétalisation et du mobilier urbain adapté.

Jean-Pierre Samama



VOIE VERTE, UN PROJET AU LONG COURS, UNE BELLE RÉALISATION !

Il y a 20 ans, une première lettre est envoyée par le président de la communauté des communes autour d'Anduze afin de demander au Département de réaliser une voie verte d'Anduze à Cardet. En 2009, élue conseillère générale, je convaincs peu à peu le pré-

sident du Département d'investir sur cette voie verte dans notre canton. Au bout de plusieurs mois, j'obtiens les premières études. La machine est lancée, le projet est entériné par les instances départementales.

Arrivés à la mairie d'Anduze en 2020, nous rénovons la maison du garde-barrière et y installons une activité de sports et loisirs de nature avec une association gardoise d'éducation à l'environnement – *Sentiers vagabonds* – déjà basée sur Anduze. Au départ de la voie verte, à l'entrée d'Anduze, sa présence invite à la découverte et au respect de notre environnement.

2024 : la Voie Verte est enfin terminée officiellement !
C'est une grande satisfaction après tant d'années de suivi obstiné ! Petits et grands l'empruntent tous les jours avec le plaisir retrouvé de la mobilité douce et active, sécurisée, pour des trajets domicile-travail/école, loisirs, tourisme.

Geneviève Blanc

LES INFRASTRUCTURES D'UNE VILLE SUIVENT L'ÉVOLUTION DES USAGES DES HABITANTS ET DES VISITEURS

C'est le cas des **aménagements Vélo**. Pas moins de 60 arceaux à vélo ont été posés pour favoriser la pratique du vélo pour tous, grâce au stationnement sécurisé des vélos. On en trouve place du 8 mai, plan de Brie à plusieurs endroits... Cet équipement a d'ailleurs été plébiscité par le conseil des jeunes comme une priorité d'aménagement pour la ville.

Nous avons avancé également sur les cheminements vélo en posant des signalétiques spécifiques, comme à la rue Basse, rue de l'écluse...

La location de vélos électriques est une action supplémentaire qui permet de s'essayer au vélo à assistance électrique, d'en disposer sans avoir à en acheter. Très utile pour des trajets du quotidien. Les personnes louent leur vélo via le site Alesy et viennent le chercher et le redéposer en mairie. Anduze est l'un des 12 sites de l'Agglo où l'on peut se procurer un vélo.

Jean-Pierre Samama



TEMPLE D'ANDUZE

Ce chantier pharaonique porté par l'Agglomération d'Alès en étroite collaboration avec la municipalité a bénéficié du concours de l'État et du département.

Après 5 ans de fermeture et 2 ans de travaux, la réouverture du Temple était très attendue. Son inauguration le 31 août dernier a fait salle comble.

Véritable symbole de la ville et de son histoire, le temple d'Anduze s'inscrit à nouveau dans son avenir.

Guilhem Lemarié

Ce monument emblématique de la ville d'Anduze a fait peau neuve et peut à nouveau accueillir aussi bien des cérémonies culturelles que des événements culturels.



AMÉNAGEMENT DES RIVES DU GARDON

Au printemps 2024, la commission participative *Des rives du Gardons* s'est appuyée sur les recommandations de l'établissement public territorial de bassin (EPTB) des Gardons et l'étude paysagère du CAUE pour mettre en place quelques aménagements facilitant l'accès à la rivière pour la balade, le pique-nique (zones ombragées) et la baignade. Ces aménagements légers vont être renouvelés et améliorés chaque année au fil des idées, des financements... et de l'eau.

En appui à ces initiatives collectives, l'exposition de l'été « Le gardon joyeux » portée par le Conseil Citoyen et soutenue par la Mairie.

Nelly Marion



ANDUZE, STRUCTURE PORTEUSE DU SITE NATURA 2000 JUSQU'EN 2026.

Nous mettons en place une gestion pérenne du site de Peyremale pour pallier l'absence d'un agent technique conventionné par Natura 2000 (le site est trop petit pour bénéficier de ce soutien). Les actions portées sont prises en charge financièrement par Natura 2000, y compris les temps de travail apportés par nos services. Le site est partagé par quatre communes (avec l'enjeu majeur de la carrière d'exploitation de Bagard). Écologiquement très sensible, c'est un centre d'intérêt

collectif dans son évolution et dans son usage. L'agglomération d'Alès, le Parc National des Cévennes, l'Office National des Forêts... nous accompagnent dans cette responsabilité de partage et de protection.

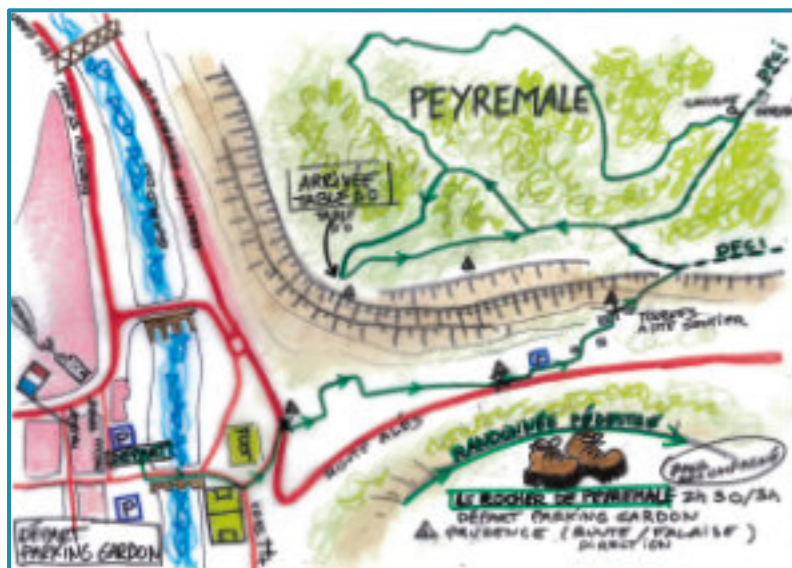
Renforcement du pastoralisme : suite à l'ouverture des milieux, des troupeaux viennent paître à l'automne et contribuent à l'entretien naturel du site. Un travail important de communication et de signalisation permet aux différents usagers de profiter du site (même en période de chasse !).

Création du sentier des Dollines et mise en place de la table d'orientation : point d'orgue d'une randonnée de 3 h au départ d'Anduze. Elle permet aux randonneurs d'appréhender la ville d'Anduze dans son contexte naturel si particulier.

N. Marion,

Conseiller municipal

Présidente du comité de pilotage du site Natura 2000



VÉGÉTATION ET VILLE

Végétaliser pour embellir et rafraîchir la ville trop minérale. Créer des zones de convivialité. Maintenir la circulation de la biodiversité dans notre ville tout en pratiquant un usage raisonné de l'eau et du sol. Tous nos services et plus spécifiquement ceux des espaces verts travaillent dans ce sens, car il s'agit d'une histoire sérieuse qui nous concerne tous.

Campagne de plantation depuis 2022 Chaque année en ville, une dizaine d'arbres sont plantés ou remplacés (Parking Pelico, Petit Foiral...).

Permis de végétalisation des façades. Destiné aux particuliers désireux de contribuer à l'embellissement de la ville et à son confort en été, le permis se compose d'un guide de plantation, d'une charte de végétalisation et d'une convention pour l'occupation du domaine public. **Les services de la Mairie se tiennent à disposition pour conseiller et accompagner le projet des habitants dans sa mise en place. 14 projets citoyens ont été réalisés depuis 2023.**

Reprise des ronds points traditionnels trop consommateurs d'eau

Désimprémeabilisation : tous les projets concernant un aménagement d'espace public doivent tenir compte de cette action (city parc, école...).

Nelly Marion



ANDUZE, COMMUNE DU PARC NATIONAL DES CÉVENNES

Avec la signature de la Charte, nous nous sommes engagés jusqu'en 2028 pour un projet collectif de territoire avec des objectifs à atteindre, notamment dans l'élaboration du PLU, la réduction de la pollution lumineuse et la disparition de la publicité. Avec le support de la DDTM et du Parc,

une commission extra municipale a mené une action concrète pour exiger la suppression d'une dizaine de panneaux publicitaires de grand format illégaux, car situés en agglomération. Ces panneaux ont été déposés définitivement à l'été 2002. L'engagement d'Anduze avec le Parc National des Cévennes est un appel à la mobilisation de tous pour favoriser une gestion durable des ressources naturelles de la commune. Dans toutes nos initiatives environnementales, il y a et il y aura toujours un peu de cet « esprit du Parc ».

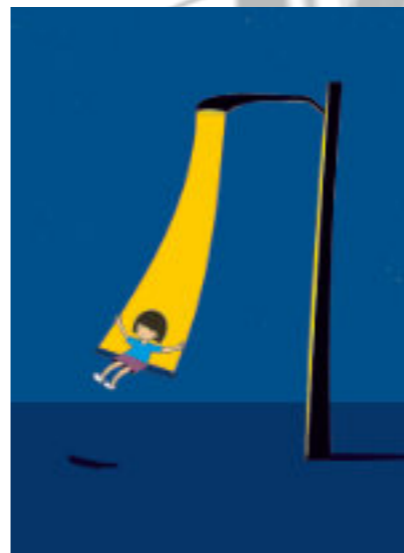
Depuis 4 ans, nous participons en octobre à la journée nationale du

« jour de la nuit », car Anduze appartient à la RICE (réserve internationale de ciel étoilé).

Journée du parc le 21 septembre à Anduze

Les animations étaient nombreuses, riches et variées. Elles n'auraient pas pu être mises en place sans la participation en amont de nos services municipaux et d'un groupe de volontaires Anduziens.

Nelly Marion



REDUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Un programme de réduction de l'éclairage public a été mené par la commune, avec un triple objectif : réduction de la consommation énergétique entraînant économie et sobriété, forte diminution de la pollution lumineuse et amélioration de la qualité de l'éclairage.

Le coup d'envoi a été donné en 2021 par un appel à projet du Parc National des Cévennes dans le cadre de la RICE (Réserve interna-



tionale de ciel étoilé), suivi d'une seconde phase, via France Relance (Fonds Vert/sobriété énergétique). Ces subventions ont été complétées par le Syndicat d'Electricité (SMEG) via Alès Agglomération. Grâce aux travaux de la commission Éclairage Environnement, un travail fin de repérage et de propositions a été réalisé. Sur les 680 points lumineux de la commune, 160 ont été mis hors circuit (en centre ville), 230 ont été remplacés en LED (lanternes de style ou techniques). Des modulations de puissance en cœur de nuit ont été mises en place, avec des horaires différenciés

selon les secteurs : dans le centre ville, sur les routes principales et la zone d'activités, le choix a été fait de conserver un éclairage très réduit, alors que sur les zones périphériques, des extinctions totales (105 points) ont été généralement privilégiées. Ces travaux permettent à ce jour plus de 50 % d'économie d'énergie sur le budget éclairage de la commune (soit une réduction d'environ 20 000 € HT pour 2024), ce pour un investissement à la charge de la commune de 62 000 € HT.

Jean-Pierre Samama

SUPPRESSION DES PANNEAUX PUBLICITAIRES

En juin 2022, une commission extra municipale a commencé à réfléchir sur divers aspects de la réduction de la publicité en ville. Grâce au soutien du Parc National des Cévennes et au support de la DDTM, une action concrète a été menée pour une mise en demeure d'entreprises de publicité afin d'exiger la suppression d'une dizaine de panneaux publicitaires de grand format illégaux, car situés en agglomération. Ces panneaux ont été déposés définitivement à l'été 2023.

Jean-Pierre Samama

AMÉNAGEMENTS DE VOIRIE

Après les inondations de 2020, la réfection des revêtements des Rues Pélico, de l'Ecluse et du Luxembourg a été effectuée avec renforcement de la structure du carrefour Rabaud St Etienne/Luxembourg. Du Plan de Brie jusqu'à la rue Rabaud St Etienne les avaloirs du pluvial ont été changés et renforcés avec reprise partielle du revêtement dans le virage.

Sur l'Avenue Rollin, depuis la Rue Rabaud St Etienne jusqu'à l'immeuble Charles Gides, les avaloirs ont également été repris avec réfection de tout le revêtement. Pose de marquages spécifiques, bandes et croisillons rugueux de couleur pour les déplacements piétons.

D'autres travaux de voirie indispensables :

- Reprise d'un mur de soutènement Chemin de la Durante.
- Réfection de voirie et traitement du pluvial Chemin de Tavion.
- Reprise et réalisation de murs de soutènement ainsi que traitement du pluvial, Chemin des Beaumes et de l'Olivier.

...et beaucoup d'autres travaux relatifs à la voirie réalisés ici et là :
Quelques exemples

1 - **Arrêt de cars** sur RD907 (1a) et carrefour RD907 Haut de Labahou (1b). (Travaux portés par le département)

2 - **Accès Chemin des Hauts de Labahou** avec RD907 Réfection et sécurisation

3 - **Accès Gardon** Remise en état et sécurisation sous le pont métallique depuis la RD907

4 - **Route de Générargues** Sécurisation avec mise en place d'un plateau ralentisseur (4a) et d'une écluse (4b)

5 - **Rue Basse et Rue Fusterie** (phase 1), pose de 4 ralentisseurs (5a). Création de 2 espaces pour OM (5b)

6 - **Création stationnements motos** Rue du Plan de Brie

7 - **Chemin Bas** Sécurisation avec mise en place d'écluses et d'alternats

8 - **Garette** (réhabilitée) : aménagement extérieur et liaison voie verte

9 - Réserve d'un espace pour le stationnement des **bus scolaires** et de tourisme à la gare TVC

10 - **Rues Haute** (10a), de l'**Eglise** (10b) et **Château Bourbon** (10c) Réfection des revêtements

11 - **Parking collège** Circulation modifiée pour accès et sortie. Création d'accès PMR/ poussettes et amélioration de la sécurité.

12 - **Route de St Félix** Sécurisation avec création d'une écluse

13 - **Place du 8 Mai** Réaménagement partiel et accès PMR de la terrasse inférieure

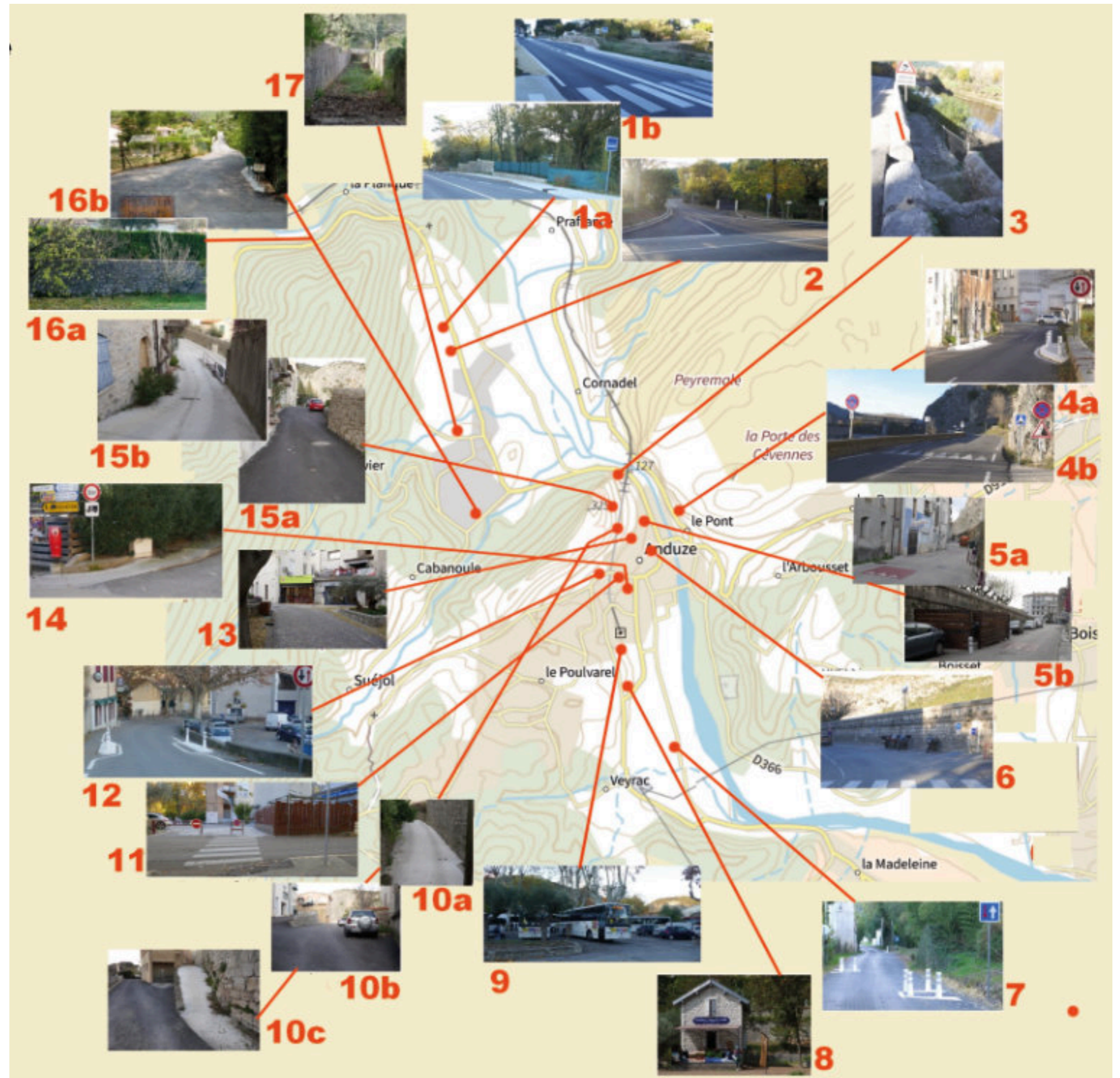
14 - **Rue Rabaut St Etienne** Aménagement accès PMR

15 - **Rue des Treilles** Réfection des revêtements « enrobé » (15a) et béton (15b)

16 - **Chemin des Oubliés** Reprise des écoulements d'eau pluviale du Chemin des Oubliés au quartier de Graviès (16a). Rehausse et reprise du profil en long du mur afin de répartir les écoulements (16b)

17 - **Chemin de la Petite Pallières** Remise en état premier tronçon.

Jacques Fâisse





LE MILLE CLUB

Fermé depuis une dizaine d'années au public, cet équipement emblématique d'une période de la vie sociale, socio-éducative ou sportive Anduzienne n'était plus habilité par les commissions de sécurité successives à recevoir du public. Sans décision sur son avenir, il était tout simplement resté « dans son jus ».

Pourtant, la population ne l'avait pas oublié. Il était présent dans le souvenir. On y avait fêté-là qui un repas de mariage ou de baptême, qui mené à bien une exposition ou une animation culturelle. C'est ce qui était remonté d'une concertation sur l'aménagement de la commune.

Ce que peu de gens savent, c'est que cet équipement est aussi emblématique de la reconnaissance par l'État français du besoin de doter les petites villes d'équipement « sportivo-socio-culturel ».

Un an avant les événements de 1968, le gouvernement de Georges Pompidou commande un rapport à François Missoffe, alors Ministre de la Jeunesse et

des Sports, afin de trouver une solution pour occuper les jeunes dont le nombre à la suite du baby boom commençait à sérieusement inquiéter.

Il est stipulé que le bâtiment devrait être préfabriqué afin d'en faciliter le montage et l'entretien, qu'il doit être fonctionnel et d'une surface de 150 mètres carrés. Les structures devaient être commandées en préfecture par les mairies après vote en Conseil municipal. Enfin, il a été précisé que la mise à disposition des kits de construction se ferait gratuitement par le gouvernement à condition que les mairies s'engagent quant au terrassement des terrains d'accueil, à la mise en place d'une dalle en béton pour soutenir le bâtiment et enfin qu'elles supervisent la construction des clubs par les jeunes de la commune sans y prendre part pour autant.

Les Mille Club sont livrés prévu pour un aménagement intérieur avec un coin veillée, permettant l'installation de fauteuils ou chaises autour d'une cheminée, un coin « bar » et petite restauration et un coin jeux suffisamment grand pour contenir au moins un billard et un baby-foot – tout l'équipement intérieur était à la charge de la municipalité. Il y aura au total 2346 structures Mille Club construites entre 1968 et 1982.

À Anduze l'histoire locale a retenu que c'est Jean Louis MAURIN et Serge PLAGNE tous deux professeurs au collège Florian qui ont encadré un groupe de bénévoles soutenus par des techniciens de l'entreprise STEAL.

Nombre d'événements familiaux ont été célébrés dans ce lieu dont la vocation initiale de « local pour clubs de jeunes » a été quelque peu oubliée au fil des ans.

Aujourd'hui, l'étanchéité, la plomberie, l'électricité, les cloisons, les sanitaires, la couverture, ont été refaits. « Le Mille club » a aussi été mis aux normes d'accessibilité PMR, tant pour les entrées que pour les sanitaires. Si pour des raisons budgétaires, l'isolation et le chauffage n'ont pas été repris, du moins est-il de nouveau apte à recevoir du public. Aussi, sa pérennité pour des aménagements futurs a-t-elle été aussi assurée.

En-dehors des locations pour des particuliers, il est souvent utilisé l'ors des événements festifs implantés dans le Parc ces Cordeliers où il est toujours très apprécié, par les visiteurs comme par ses utilisateurs.

Henri Lacroix

IMMEUBLE CHARLES GIDE

Suite à la vente par la commune du terrain situé au 33 avenue Rollin, le projet de 32 logements sociaux d'Habitat du Gard a été inauguré le mardi 18 juin 2024.

Si le principe du projet prévu à l'origine a été conservé, il a été totalement remanié à la demande de la nouvelle équipe municipale.

Une des demandes importantes consistait en ce que tous les logements aient une double exposition est-ouest pour une bonne ventilation naturelle et possèdent chacun un espace extérieur (loggia ou jardin au RDC).

L'immeuble a donc été scindé en deux bâtiments, plus étroits, en face à face, créant une cour intérieure d'où se fait la distribution des appartements par un jeu de cour-

sives desservant les trois niveaux supérieurs ; l'entrée de chacun donne donc sur l'extérieur. Les parkings ont été descendus au niveau bas de l'arrière de la parcelle, dont une partie est couverte, et chaque appartement bénéficie en plus d'une cave privative.

DÉMOLITION DE LA RUE CORNIE

L'immeuble du 3 rue Cornie a fait l'objet d'un arrêté de péril imminent en date du 8 avril 2019 suite au rapport d'expertise demandé par le Tribunal administratif.

À notre arrivée à la mairie en mai 2020, nous avons été amenés à prendre des mesures d'urgence, notamment l'interdiction de l'accès rue Cornie. Rien n'avait été fait jusque-là et l'immeuble continuait à se détériorer.

Vu la difficulté d'accès du site et l'étroitesse de la rue, une rénovation n'aurait pas été satisfaisante. Nous avons donc opté pour une démolition, ce qui permettait d'assainir le quartier et de donner plus de luminosité aux immeubles avoisinants.

Danielle Grosselin

L'OPAH - RU

Sur l'ensemble du centre historique d'Anduze, une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine) est mise en place depuis 2021 avec le concours d'Alès Agglomération.

Des aides financières sont proposées aux propriétaires, occupants ou bailleurs pour la mise aux normes de leur logement (travaux énergétiques, structures, éléments de confort) et également pour les rénovations extérieures complètes d'immeubles (toitures, façades, menuiseries). Enfin, un volet adaptation du logement (vieillesse-handicap) est également prévu.

Pour les bailleurs, un engagement de loyers conventionnés est demandé en contrepartie. Un accompagnement technique gratuit (visites d'un architecte) est proposé pour l'élaboration d'un diagnostic et d'un cahier des charges de travaux cadrant la rénovation et son financement.

37 immeubles ou appartements en ont déjà bénéficié, générant environ un budget de travaux de près de 1 M € et 70 000 € de subventions pour la seule commune. Un périmètre de campagne de ravalement obligatoire a



réemment été défini pour l'îlot Bouquerie/Grefeuille avec des subventions majorées.

Une permanence hebdomadaire est assurée par le bureau d'études Urbanis pour étudier votre dossier (voir page 2).

Nota : Hors périmètre OPAH, certaines autres aides peuvent être mobilisées.

Jean-Pierre Samama

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Ce patrimoine naturel est omniprésent jusqu'au cœur de la ville. Au-



noire) et qui permettent la libre circulation entre les territoires des espèces animales. Ces corridors sont les garants de la qualité environnementale.

Pour ce qui concerne la zone urbaine, c'est d'abord se renouveler sur l'espace déjà urbanisé pour éviter l'étalement et donc la consommation d'espaces naturels. La loi Climat et Résilience fixe l'objectif de « zéro artificialisation nette » d'ici 2050 pour limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

Le quartier de la gare, la Résidence Charles Gide au 33 avenue Rollin, la Maison Bellot rue Grefeuille ainsi que l'Habitat inclusif au 14 avenue Rollin en sont des illustrations.

Le PLU, pour l'essentiel, se compose de différentes pièces :

- Le rapport de présentation, état des lieux de la commune.
- Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- Les pièces réglementaires (Zonage, annexes, OAP)

Il est consultable en mairie, sur le site Internet de la commune ainsi que sur le géoportail de l'urbanisme.

Danielle Grosselin



LA MISE EN AVANT D'UNE CULTURE DU VIVRE ENSEMBLE DEPUIS 2020

Le choix de faire de la culture un outil et un moyen pour bien vivre ensemble s'est pensé en début de campagne et a été mis en action dès le début du mandat avec la fête de la musique itinérante du 21/6/2020, répondant aux contraintes du COVID, mais dans le souci d'aider les commerces de restauration et de boissons en amenant la musique dans tous les quartiers et sur toutes les terrasses de café.

La première priorité du mandat a été aussi de réunir tous les acteurs culturels de tous les domaines artistiques pour entendre les souhaits, les désirs et les idées de chacun, dans un esprit participatif pour que chaque public, chaque anduzien et chaque acteur culturel puisse se retrouver autour d'un

un vecteur de lien social et un atout commercial certain grâce aux retombées financières des spectateurs qui consomment de l'hébergement, de la restauration et dès cette programmation, par sa cohérence, se construit chaque année et suit le schéma culturel mis en place en 2021.

Elle se construit grâce au dialogue instauré avec les partenaires pour qu'Anduze soit maître de ses programmations, pour que celles-ci soient cohérentes avec les envies et les caractéristiques de sa population et non pas dépendantes de structures culturelles institutionnalisées qui imposent leurs choix, leurs dates et leur budget. Le but est de proposer, après avoir entendu et constaté la participation des publics anduziens et estivants, des rencontres autour des domaines artistiques les plus variés.

La saison commence toujours le 19 mars, autour de la cérémonie commémorative de la fin de la guerre d'Algérie. Ont été programmés les pièces de théâtre **LES PIEDS TANQUES** et **1962** jouées par la troupe d'Elizabeth Gavald, ensuite s'enchaîne la saison jusqu'en novembre.

événement, d'un spectacle... Selon ses goûts ou ses envies, en période touristique ou non.

Cette rencontre des États généraux de la culture a eu lieu en septembre 2020 et a largement répondu aux attentes de la population et à celles des acteurs culturels.

On avait déjà pu faire un mini bilan, puisque dès l'été 2020, les premiers nouveaux festivals ont pu se mettre en place à côté des traditionnelles rencontres estivales (rencontres autour des vins IGP, céramique) ; ainsi, même dans des circonstances très contraintes, nous avons pris les risques d'amener joie et bonne humeur, en maintenant les festivals et en permettant au **festival JAZZOPARC** et **LOL ET LALALA** leur première édition et en clôturant.

Dès les États généraux de la culture, une programmation s'est construite avec des enjeux clairs : faire profiter en priorité aux Anduziens de programmations culturelles riches et variées toute l'année, mettre en place des rendez-vous récurrents et réguliers, faire une communication efficace, et avoir en tête que la culture est

Ainsi, on a des expositions en juillet et en août d'artistes plasticiens sur des périodes d'une dizaine de jours. On a pu mettre en lumière avec plaisir des artistes plasticiens et collectionneurs locaux ou plus lointains (on a pu découvrir ou redécouvrir la chapeauthèque de D Caussin, les livres pliés de J Garbougé, les toiles de M. Amador, de James De Demo, de A Decoin, de D Bichet...). À chaque exposition est laissée par l'artiste une œuvre, ce qui permet de constituer au fil du temps une artothèque qui sera efficace dans l'**ESPACE BELLOT**, mais qui peut être admirée d'ores et déjà dans les couloirs de la mairie et à la médiathèque. Cette œuvre est aussi l'empreinte de l'artiste qui nous laisse un peu de son univers.

On a de la musique toute l'année (du jazz en été, de la chorale, de la musique plus classique, du folk, et des concerts à nouveau dans le temple, du hip hop...). Grâce aux associations, à qui on a facilité l'implantation et le rayonnement, il y a de la danse, du théâtre (résidences artistiques, théâtre programmé l'été et l'automne...); du cirque, du spectacle de rue (avec Oncore), du tango...

Grâce à des partenaires associatifs et des structures (AMIS DU THEATRE POPULAIRE, CRATERE...) TB GARDONS et L'IMPREVUE (en 2022), la traversée sur highline du Gardon (Anduze à l'envers et association CA MARCHE en 2021), les cabarets nomades des ARTS DES LEZARDS (2023-2024), la version déjantée de Bobby Lapointe par une troupe belge, les Compagnons pointent (2022), le spectacle de pyrotechnie du 14 juillet 2024 (nuit de L). Les grincheux sont souvent ceux qu'on ne voit jamais dans aucun spectacle ou dans aucune rencontre.

La culture, c'est aussi remettre en selle, entretenir et soigner des partenariats, et c'est avec une grande satisfaction que le partenariat avec l'**ECOLE DE MUSIQUE** a été ravivé avec des répétitions en ville, une présence sur les évènements, une réelle communication sur les spectacles proposés et surtout des rencontres et un rayonnement certain autour des arts musicaux (merci à M. Cazals et surtout à M. Pesenti et Mme Maibeche).

Le partenariat avec Cineco et la diffusion régulière de films à la salle des casernes tous les premiers samedis du mois a aussi été remis en place ; amener chaque mois un film récent était aussi une volonté de notre part. Ce partenariat très actif nécessite l'aide toujours active de nos bénévoles Daniel, Quentin et Aminata, merci à eux.

La culture, c'est aussi une belle occasion de faire rayonner Anduze et les Anduziens au niveau national ou même plus (soyons fous) en facilitant l'accès à la commune aux metteurs en scène et réalisateurs qui souhaitent faire de la ville leur décor ; **nous avons ainsi accueilli les tournages de Gabriel LAFERRIERE pour le film C'est quoi ce papy en 2020, d'Alexandra LAMY qui a entièrement tourné son film Touchées dans la commune (2021) et plus récemment le tournage d'un épisode de la série ici tout commence (2023).**

Là aussi, il nous faut remercier l'équipe des services techniques et leurs responsables, qui doivent répondre aux exigences techniques des réalisateurs et des organisateurs de festival, là où les installations n'ont jamais été prévues pour tant d'évènements.



La culture, c'est aussi un moyen de transmettre un patrimoine, et la première action a été de répondre à une demande des collégiens de 3e qui avaient (en 6^e... soit 4 ans auparavant) proposé de travailler sur l'itinéraire des dolmens de Pallière. Ce projet avec les jeunes citoyens anduziens ne pouvait pas tomber dans l'oubli et grâce à l'énorme coup de main des agents du service technique (merci Bruno, Karine et Serge, nous avons fabriqué et mis en place (merci à M. Calcatel et son association) ces panneaux de signalisation de ce patrimoine essentiel de la commune.

La culture, c'est aussi enrichir la ville avec de nouveaux partenaires, notamment autour de l'histoire des hommes et des lieux, en élargissant le territoire à d'autres échelles ; l'histoire d'Anduze s'inscrit dans la grande Histoire. Ainsi, nous avons rejoint l'association du pas des huguenots de M. Mouysset et avons placé Anduze comme une étape sur le chemin des huguenots qui part d'Aigues Mortes et retrouve les chemins de l'exil en passant par la Drôme, la Savoie... jusqu'en Allemagne.

Il nous a semblé important, également, de rendre à Anduze son illustre histoire en nommant ou renommant les salles de l'espace Pélico et de la mairie avec les noms des personnalités qui ont traversé et /ou enrichi l'histoire d'ANDUZE (Duc de Rohan, M Jeury, L Mazauric, J Zobel...)

D'AUTRES SPECTACLES ET SURPRISES VOUS ATTENDENT EN 2025

Le projet de l'espace BELLOT attend les financements de l'État pour commencer sa rénovation, il faut préciser ici que le plan initial prévu sera sûrement modifié pour des raisons financières et aussi de praticité ; mais le plus intéressant et le plus constructif, dans une démarche de projet, n'est-il pas de modifier, revoir, rediscuter, rectifier.... pour qu'au final, ce qui est rendu soit le plus adapté à tous et le plus conforme aux attentes et besoins de tous ?

C'est, en tout cas, notre approche : que ce projet soit celui des Anduziens, pour les Anduziens.



LA MEDIATHEQUE AUJOURD'HUI

En décembre 2020, nous avons fait le choix de reprendre la gestion de la médiathèque, qui était partie à l'AG-GLO.

Pourquoi ce choix ?

Tout simplement pour faire de ce lieu un lieu anduzien, avec des besoins et un public anduziens, mais aussi pour accueillir les lecteurs des communes environnantes (de l'Agglo ou non) lecteurs fidèles et réguliers ; la seconde raison était d'avoir la liberté de se fournir et d'alimenter la médiathèque avec des achats de matériel et de livres dans les commerces anduziens (citons ici le solide partenariat avec **la librairie LA PORTE DES MOTS** Anduze).

C'est aussi l'occasion de remercier vivement les médiathécaires (Mme Caracchioli et Mme Velay) pour leur disponibilité et leur travail depuis 2020 pour faire fonctionner ce lieu et l'ouvrir à des ateliers, des rencontres qui donnent de plus en plus à ce lieu et une perspective sur l'ESPACE BELLOT.

Dans le projet de l'ESPACE BELLOT, nous avons reçu une subvention de la DRAC pour étendre les

horaires d'ouverture de la médiathèque et nous permettre de recruter une autre personne pour également construire le projet ; nous avons recruté Mme Chloé Velay puis Mme Fabre qui ont dû nous quitter. Dès la mi-janvier 2025, un coordonnateur de la médiathèque prendra ses fonctions.

Mais depuis 2020, l'objectif était d'ouvrir la médiathèque à plus de publics, à des publics différents pour des activités différentes toujours en lien avec le livre ; c'est ce qui a été mis en place avec des événements comme **LIRE A ANDUZE**, en partenariat avec **VOYAGES CULTURELS**, des concours de lettres (**RACONTE MOI TON ECOLE**), des séances de lecture de contes avec des associations (SEME SES MOTS, YRIBA....), des ateliers d'arts plastiques (DIPTYK.....), des rencontres hors les murs (merci Cécile).

Cette nouvelle dynamique a permis de faire monter le nombre d'adhérents et de donner un élan nouveau à ce lieu et une perspective sur l'ESPACE BELLOT : effectivement, lors des concertations et des questionnaires, des bilans pour construire le projet ont été faits en recueillant la parole des habitants :

LES IDÉES RETENUES SUR LE FONCTIONNEMENT

- Une programmation culturelle de l'espace et des animations de la médiathèque (groupes de réflexion et forces de projet).
- Du coworking et des espaces de travail faciles.
- Un café Bellot occupé et pris en charge par celui/celle qui anime un événement
- des espaces modulables en fonction des animations ou des événements.
- Une gestion municipale de l'espace Bellot en entier (planning du prêt ou de la location des espaces, mise à jour de la communication et de l'information, entretien)

(compte rendu/bilan des concertations mai 2023)

Sylvie Legembre

ANDUZE ET LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

De géographie difficile, le territoire d'Anduze s'étend sur 14,6 km², le quart constitué de terres agricoles souvent enclavées.

Les fortes prévisions démographiques de 2013 projetaient une intensification de l'urbanisation aux dépens d'espaces agricoles et naturels. Mais, à l'orée de 2025, la population n'est pas aussi importante qu'envisagée... Il était donc nécessaire de limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols, aux impacts négatifs bien connus, lors des épisodes cévenols ou de canicule.

En même temps, la municipalité, conforme à sa profession de foi préélectorale de 2020, avait à cœur de redynamiser l'agriculture et d'initier une activité de maraîchage bio adaptée aux faibles surfaces en jeu.

Outre la loi « Climat et Résilience » de 2021, c'est le Projet Alimentaire Territorial (PAT), issu des États Généraux de l'Alimentation de juillet 2017, porté par le Conseil Départemental puis Alès-Agglomération, qui a servi de cadre à la sauvegarde de notre foncier agricole, au développement de l'agriculture, plutôt bio, et des circuits courts et de proximité, jusqu'ici portés à Anduze par le marché hebdomadaire du jeudi, « notre » maraîchère de la halle, les commerces dont la BIOCOOP.

• Ses préceptes privilégient aussi la « justice sociale », l'accès aux concitoyens du centre-bourg aux parcelles cultivables des jardins familiaux, la création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) absente jusqu'ici, la préservation de l'environnement, la sécurité sanitaire et alimentaire...

Et il implique enfin nos concitoyens, en les sensibilisant par notre CCAS.

• Nos cantines scolaires ont pu en parallèle être « internalisées », fournissant des repas bio unanimement appréciés, grâce au nouveau prestataire « De la Terre à l'Assiette », basé à Saint-Hippolyte-du-Fort.

La volonté communale s'est appuyée, dès septembre 2020, sur une Commission extramunicipale de l'Agriculture, ouverte aux élus et aux agriculteurs locaux. Sa première réunion a permis de nouer de précieuses relations avec les interlocuteurs institu-



Terre agricole Labahou

tionnels que sont la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural), le Conseil Départemental et « Terre de Liens Languedoc Roussillon », une foncière agricole qui accompagne les collectifs. Tous adhérant à notre démarche.

Ainsi, notre équipe s'est formée à l'approche de l'installation agricole, à répertorier toutes les parcelles communales à potentiel agricole. Ont été repérées en premier 1,3 ha de terres fertiles au Plan des Molles, rive droite du Gardon.

Bien sûr, les meilleures terres anduziennes sont en zone inondable, soumises au PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation). Mais elles sont pourvues de forages anciens à réhabiliter et, n'étant plus cultivées depuis longtemps, leur conversion bio est immédiate.

Une veille foncière a été mise en

place : la SAFER nous a informés de la mise en vente de deux grandes terres fertiles situées dans la plaine de La Bahou, mais qui n'ont pas pu être acquises. En revanche, des contacts avec des propriétaires privés ont permis l'achat, au printemps 2021, d'un terrain de 4700 m², chemin du Plan des Molles pour accroître nos jardins communaux.

Car la municipalité continue d'accompagner les « **Jardins Communaux de la Pousa-rengo** », en fonction depuis 2009, à présent destinés en priorité aux habitants du centre-bourg.

Créateurs de liens sociaux, de solidarité, d'autonomie, pourvoyeurs d'une alimentation locale pour plusieurs dizaines de familles d'Anduze :

- ils ont été dotés d'un nouveau règlement (février 2021) ...



Maison du Parc



Maraîcher sur le marché



Jardin partagé

• pour répondre aux enjeux sur l'eau, une convention pour la fourniture d'eau brute, à partir de la station d'épuration voisine, a été signée avec Veolia en juillet 2021, pour 5 ans,

• ils ont connu deux périodes d'interdiction d'arrosage (étés 2022 et 2023), sous les directives très restrictives de la DDTM. La gestion de l'arrosage sera la grande tâche des prochaines années, en cohérence avec les fortes contraintes climatiques et réglementaires (sur les forages par exemple), et le nécessaire changement des pratiques des jardiniers.

La création de l'extension des « Nouveaux Jardins du Ruisseau », en 2022, et ses 17 parcelles, a répondu à la forte demande des Anduziens. Leur aménagement final ne pourra se faire qu'avec les indispensables aides financières (achat de cabanons, de pergolas, de collecteurs d'eau, etc.) que nous recherchons :

• accrus d'un demi-hectare depuis le printemps 2024, ils devraient se diversifier à l'avenir (cultures de

pommes de terre, vergers, etc.).

• et grâce au Fonds de concours de l'Agglomération ont été remplacés de nombreux cabanons de 2009, vétustes, avec possibilité de récupérer l'eau. 60% des nouveaux, livrés en kit en octobre 2023 par une entreprise locale, sont à ce jour installés.

En même temps de nombreuses candidatures spontanées d'agriculteurs ont été reçues et examinées par la commission, des « **plantes à parfum, aromatiques et médicinales** » au maraîchage « conventionnel ». Un couple de quarantennaires picards a été retenu, fin 2021, pour une exploitation bio sur les terres du Plan des Molles, qui ont abandonné ensuite...

La nouvelle mise en vente par la SAFER, en fin d'hiver 2022, de 2 ha fertiles de La Bahou a retenu notre attention. Situés dans le périmètre de protection du principal point de captage

d'eau potable d'Anduze, ils risquaient d'être soumis aux pesticides ! La qualité de l'eau étant primordiale, il fallait se positionner fortement et acheter, avec la possibilité de choisir un agriculteur de confiance.

La SAFER a autorisé un appel à projet en maraîchage bio, avec l'appui de l'ADDEARG (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Gard), et une annonce a été largement diffusée.

Fin printemps 2022, ce sont finalement deux postulants sérieux qui ont été repérés : l'un résidant sur la commune, âgé d'une cinquantaine d'années, a été présenté à la SAFER pour le chemin de Recoulin, les terres adjacentes à la station de captage d'eau. Agréé, l'achat des parcelles nous a été autorisé. L'autre, trentenaire, s'est vu attribuer les parcelles du Plan des Molles par la commission.

Deux zones maraîchères ont donc débuté leur activité, compatibles avec un projet communal raisonnable, alliant productions variées de proximité, circuits courts, sur le marché de plein vent hebdomadaire ou sous forme de paniers, avec créations d'emplois et protection de l'environnement.

Deux baux ruraux avec clauses environnementales ont été signés en avril 2023 pour 9 ans.

La problématique de l'habitation d'un potentiel agriculteur a été envisagée dès 2021, soulignée par « *Terre de Liens* ».

Équipé d'une serre et situé sur un terrain de 2000 m², avec une source et un bassin, c'est un logement bien connu des Anduziens et inoccupé depuis mai 2018, situé sur les hauteurs du Parc des Cordeliers, en centre-village, qui a été retenu.

Vétuste, inhabitable en l'état, sa réhabilitation a débuté en 2021. Les travaux se sont intensifiés dès la certitude d'un démarrage d'exploitation : la couverture, l'isolation, inexistantes jusqu'alors, le chauffage, absent, les fluides et les peintures, etc. assurés par des entreprises extérieures, avec la participation de nos services techniques municipaux, jusqu'au printemps 2024. Et c'est au début de l'année 2024 que la maison du Parc des Cordeliers a pu être habitée par le maraîcher du Plan des Molles, sous un avenant au Bail Rural Environnemental, donc en lien exclusif avec une activité agricole sur le territoire.

René HALTER,
Rémi SAYROU,
conseillers municipaux



LE GYMNASE

Nous connaissons bien l'état du gymnase Jean-Louis MAURIN. Pour y avoir travaillé pendant 25 ans, j'en connaissais tous les problèmes, toutes les utilisations, toutes les insuffisances. Le chantier s'est échelonné d'octobre 2023 à mai 2024 pour une réouverture aux usagers en septembre 2024. Les participants à l'inauguration ont pu mesurer l'ampleur des réparations et des transformations opérées. Nous avons évidemment revu entièrement l'étanchéité, le chauffage, les sanitaires, l'isolation, l'électricité, la ventilation double flux, les menuiseries et les cloisons. Mais nous voulons ici insister sur 4 points structurants du projet.

- Nous avons créé un deuxième espace de travail indépendant de la grande salle en exploitant un espace sous-utilisé antérieurement (dite la Mezzanine).

Pour un surcoût modique, nous avons créé là une unité d'activité supplémentaire (avec son rangement).

- Les associations apprécieront la disponibilité de lieux de rangement identifiés, judicieusement disposés, pour sécuriser le matériel, mais aussi pour en limiter les déplacements. La praticité d'une installation réside parfois dans ce genre de détails.
- Nous avons voulu rendre le gymnase accessible conformément à la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Pour cela, il a fallu adapter les sanitaires, respecter les largeurs des couloirs et des portes, installer un ascenseur pour accéder à l'étage, réaménager un espace de refuge derrière l'issue de secours. C'est bien sûr plus compliqué quand on part d'un bâtiment déjà existant.
- Les finances de la commune, elles apprécieront la disparition de la facture annuelle de quelque 22 000 € d'électricité... Pour avoir froid l'hiver, chaud l'été sans être garanti de pouvoir échapper à une coupure de courant intempestive dans la soirée ou à une flaque d'eau sur le terrain un jour de pluie !!!

Les 264 panneaux photovoltaïques installés en toiture assurent une production d'électricité conséquente. À travers les mécanismes d'autoconsommation, d'achat et de revente, cette production devrait ramener les coûts de chauffage et d'éclairage à presque rien... Un bilan sera fait après un an de fonctionnement.

La tâche n'a pas été simple : ni pour la recherche des financements, ni pour obtenir les autorisations et autres certifications, ni dans la gestion du chantier, ni pour les usagers qui ont été privés de leur « outil de travail » pendant 9 mois.

Ce n'était pas une raison pour la repousser indéfiniment.

Aujourd'hui, les associations ont repris leur marque dans le nouveau gymnase : planning, rangements, règlement, etc.

L'enjeu est d'accueillir la diversité des activités proposées tout en préservant le parfait état du gymnase. Du badminton au volley, du roller au handball, de l'athlétisme au Footsalle en passant par la diversité des activités scolaires. Il a fallu parfois limiter la pratique (Roller), parfois réglementer l'usage (Hand Ball et Footsall), parfois compléter les équipements (Archers) et pour tous sensibiliser à une utilisation respectueuse d'un bien public.

Cette phase s'est déroulée et se poursuivra tranquillement avec le désir d'accueillir tout le monde dans la mesure du possible, dans la diversité des besoins ressentis, mais aussi avec le souci de préserver ce bien commun que constitue un équipement de ce niveau.

Aujourd'hui, si cette installation n'est pas neuve, elle est mieux que cela : elle a une histoire. Elle est forte de l'attachement de ses usagers. Cette histoire s'est construite à travers des événements parfois compliqués (dégradations et inondations) parfois heureux (galas, rencontres sportives, tournois, etc.).

Cette opération est bien au cœur du projet communal en faveur de l'enfance, de la jeunesse, de l'éducation, du soutien aux sports et aux associations. Elle croise d'autres piliers de notre politique municipale, à savoir l'adaptation au changement climatique et la réhabilitation des bâtiments communaux.

Nous avons pu démontrer aux financeurs, le jour de l'inauguration du gymnase, le bon usage des financements consentis, avec la réalisation d'un équipement répondant aux exigences les plus élevées en matière d'économie d'énergie, d'accessibilité, de confort, mais aussi, ce qui ne gâche rien, d'esthétique.

Henri Lacroix





Le City

Sa réalisation correspondait à la demande ancienne d'un groupe de jeunes. Elle avait été soumise sans succès à la précédente mandature à travers le Conseil Citoyen.

Nous l'avons intégré dans notre projet communal dès l'hiver 2020.

Nous avons souhaité mettre à la disposition de tous un équipement permettant la **pratique informelle** de jeux sportifs. En cela, il répond à des besoins très différents de ceux que peuvent satisfaire le gymnase (ou le stade) : pratique organisée, structurée / pratique informelle, spontanée. Son implantation au cœur du village a été réfléchi puis conçue à travers deux réunions de concertation. L'une le 22 janvier 2021 concernait les riverains, l'autre le 30 janvier 2021 concernait les usagers potentiels.

Il a pris la place d'un ancien plateau sportif, qui fut d'abord grignoté par l'extension du collège (1992), puis abandonné au gré d'autres besoins : implantation de la fête foraine, aire de retournement des transports scolaires ou parking en été. Les panneaux de basket ont d'abord été démontés, ja-

mais remplacés, les traces se sont effacées, seul le sautoir a été préservé.

Aujourd'hui, sa situation face au collège, à proximité immédiate du Parc des Cordeliers, lui assure une fréquentation qui ne se dément pas. Il est occupé selon le moment de la journée par les collégiens, puis par les familles.

Son implantation à la place de l'aire de retournement des cars scolaires a permis de soulager les habitants du centre, mais aussi les parents des élèves de la maternelle, de cette occupation par les transports scolaires (entre 7 et 9 bus quand même) et de son cortège d'inconvénients, au moins les fins d'après-midi des jours de classe.

Son inauguration a marqué l'année 2022.

Il a été l'occasion d'une requalification d'un espace qui se poursuit encore

actuellement. Cet automne, nous y avons réinstallé 4 arbres qui ont pour vocation de souligner l'entrée du Parc. À côté de l'espace sportif proprement dit, nous avons conçu une allée arborée qui marque l'accès au parc des Cordeliers. Il nous restera à réhabiliter le parvis du collège et peut-être plus tard à prolonger l'allée arborée à travers un parking du Foirail réorganisé.

Son esthétique d'inspiration « pratique urbaine » est largement équilibrée par une couleur discrète et un bardage bois qui assure une intégration réussie dans la proximité du parc des Cordeliers.

Henri Lacroix



LES VESTIAIRES ET L'ÉQUIPEMENT DU STADE DE FOOTBALL

En visitant les installations du stade de Langlas en juin 2020, puis le 19 janvier 2021, nous avons dû constater l'état déplorable des vestiaires et des douches du stade de Langlas.

Pour y remédier, nous avons prévu en 2022 deux tranches de travaux réparties sur 2 ans. Nous avons effectué la première de ces deux tranches en 2022.

En 2023, puis en 2024, à la demande du **Sporting Club Anduzien**, nous avons reporté la deuxième tranche des travaux prévus pour nous concentrer sur les changements des buts amovibles du terrain d'honneur en 2023, puis le changement des buts du terrain Annexe en 2024. Les buts précédant donnaient de dangereux signes de faiblesse et ne pouvaient plus guère être « prolongés » sans risquer un accident. Nous avons aussi dû solutionner (provisoirement ?) le problème posé par la présence de taupes sur le terrain annexe. Nous savons que nous aurons à la deuxième tranche des travaux prévus dans les vestiaires du Stade de Langlas.

Henri Lacroix

